



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL CITOYEN

VENDREDI 07 AVRIL 2017

Ordre du jour :

- A/ Approbation du compte rendu de la réunion du 03 mars 2017
- B/ Intervention de madame André, directrice de l'école Descartes
- C/ Restitution de la commission Santé et de la commission Culture
- D/ Présentation de Margaux Tintignac, stagiaire à la Maison de Quartier
- E/ Règlement intérieur
- F/ Compte rendu de la réunion à la préfecture du 23 mars 2017
- G/ Informations locales
- H/ Questions diverses

Présents :

Sophie Baradeau (Association Maison de Quartier), Gérard Barré, Huguette Bessière (Association CNL), Jacques Bessière, Hélène Basset (Association Méli-mélo), Danielle Costa (Association Pétanque Rochelaise), Jean-Pierre Cougoule, Jérémy Lecouffe (Commerçant Place de l'Île de France), Maria Dolores Windholtz, Annie Mongeau, Denise Boutheillier, Marie Lacroix (Association Comité de Quartier), Aurélia Chargelègue (Association Pas à Pas), Edith Bizieux.

Durée de la réunion : 2 heures.

A/ Approbation du compte rendu de la réunion du 03 mars 2017

Madame Costa (Association Pétanque Rochelaise) fait remarquer que l'ordre du jour prévoit de parler du règlement intérieur. Elle fait partie du groupe chargé de son écriture. Elle s'étonne qu'on puisse aborder le sujet sans avoir été invitée à y travailler.

Réponse : Il ne s'agissait que de proposer une trame informelle au C.C. avant le début des travaux du groupe.

Le point E/ de l'ordre du jour est donc supprimé et fera l'objet d'une communication lors d'un prochain C.C.

Madame Winholtz n'a pas reçu le compte rendu par mail, pas plus que l'invitation à la première réunion de la commission Culture. Il doit s'agir d'un problème technique de communication qui devrait se résoudre facilement. Le compte rendu est approuvé par les présents moins deux abstentions.

B/ Intervention de madame André, directrice de l'école Descartes

- L'école Descartes est la deuxième plus grosse école de la ville avec 233 élèves.



- L'école maternelle et l'école élémentaire seront séparées à la rentrée prochaine, avec deux directrices (-eurs). Leur nomination n'est pas encore publiée. La décision aura lieu le 11 mai prochain. Mme André a placé, pour elle, Descartes en premier choix.
- L'école est encore sous le coup du moratoire de sortie de REP+ jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le DASEN (Directeur académique des services de l'Education Nationale) s'est engagé à garder la plupart des moyens REP tant qu'il assurera ses fonctions, le quartier étant classé en politique de la ville. Malgré tout, l'absence des 9 journées de concertations dévolues aux écoles en REP+ se fait cruellement sentir. Les bénéfiques pour les élèves d'être en REP ont été présentés lors du C.C. de mars dernier.
- Les enfants accueillis dès deux ans comptent dans les effectifs globaux de l'école. La création de deux entités distinctes risque de voir fermer une classe de maternelle car les effectifs sont comptés « en moyenne » par classe de la maternelle au CM 2.
- Le retour de l'école en REP+ est actuellement examiné par le ministère. Quand une école entre dans le dispositif, cela signifie qu'une autre en sort. Les moyens sont constants.
- Le PRE (Programme de réussite éducative) : Il s'appuie sur une intervenante (Juliette Lebihan, référente sur le quartier de Port-Neuf) qui fait le lien entre les parents et l'école. Elle intervient également à Missy, collège de rattachement de Descartes pour y suivre les anciens élèves du cours élémentaire de port-Neuf.

Au moment de la discussion de la Politique de la Ville, des débats ont eu lieu sur les moyens dont dispose Descartes, en particulier de la nécessité de l'intervenant extérieur.

Les moyens de l'école sont pourtant insuffisants.

- Pas de tableau numérique. (1)

(1) Eduscol :

Le TNI (tableau numérique interactif) permet avant tout une souplesse dans la présentation des éléments présentés aux élèves pendant le cours. Il s'agit en effet d'un support pour le multimédia (texte, image, son) permettant l'affichage de documents numériques, la modification de ces documents ou, par exemple, l'enregistrement d'une séance de cours.

Il facilite également l'activité des élèves au tableau grâce à la manipulation simple de fonctionnalités intégrées jusqu'alors externes au tableau classique : feutres multicolores, déplacement d'objets, instruments géométriques...

Le TNI est toujours associé à un logiciel qui offre la possibilité de création, de personnalisation et de modification de documents multimédia grâce aux différentes fonctionnalités proposées.

Wikipédia

Le tableau blanc interactif (TBI), tableau numérique interactif (TNI) ou tableau pédagogique interactif (TPI) est un tableau sur lequel il est possible d'afficher l'écran d'un ordinateur et le contrôler directement du tableau à l'aide d'un



crayon-souris, et pour certains types de tableaux, avec les doigts. Il existe aussi les TBI mobiles, facilement transportables.

- Pas de classe mobile, ce sont les ordinateurs qui changent de classe. Il n'existe pas d'amélioration de la situation.
- Il manque des tapis de sport. Si on veut éviter que les associations qui utilisent les mêmes locaux s'en servent, il faut les mettre sous clé et donc trouver un local ce qui prend du temps.
- Les projets culturels existent. Ils devraient être plus nombreux. Ils sont importants pour ces enfants dont les familles ne font pas forcément de la culture une priorité.
- Les moyens financiers pour mettre en place des projets de sortie, indispensable à l'ouverture sociale et culturelle sont de 4,5 euros par an et par enfant ce qui est notoirement insuffisant, ne serait-ce que pour louer un bus pour transporter les élèves vers des lieux de découverte.

Les moyens REP décidés par l'Education Nationale sont distribués « au compte-gouttes ».

Les moyens dépendant de la commune sont humains : ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), animations des TAP, restauration, conciergerie, pause méridienne.

Le projet pédagogique dépend d'elle ainsi que les moyens matériels (ordinateurs).

Le travail auprès des familles demande du temps. Une réunion à laquelle 198 familles avaient été invitées (distribution de documents d'explication clairs et accessibles) pour participer à la préparation des jeux à l'école n'en n'a réuni que quatre.

Actuellement, l'équipe pédagogique a des projets dont un avec la Maison de Quartier : L'Olympisme avec notamment une semaine consacrée au handisport.

Un autre se prépare pour la fête de l'école : Apprendre aux enfants des sports inconnus (ex Tchoukball) ou peu fréquents dont ils expliqueront ensuite les règles aux adultes.

Il faut faire sortir l'école, la faire connaître.

Quels sont les souhaits de l'école Descartes vis-à-vis du C.C. ?

Les actions avec les partenaires sociaux existent déjà et elles fonctionnent bien. On peut envisager de construire des projets pédagogiques communs.

L'école met en place un projet « mer et voile » avec l'association « Les plates » en lien avec d'autres écoles. Le but serait d'avoir une option « voile » à Descartes.



Le C.C. peut-il aider l'école auprès des institutions actuellement ?
Il faut attendre les nominations.

C/ Restitution de la commission Santé et de la commission Culture

1/ Santé :

Sophie Bararadeau.

Le diagnostic santé du quartier a proposé des thématiques prioritaires :

- Soutien à la parentalité, santé des enfants (alimentation, hygiène, (en particulier hygiène bucco-dentaire), sommeil.
- Souffrance psychiques/addictions.
- Accompagnement du mieux vivre ensemble.

Sans établir de véritable priorité entre ces trois thèmes, le premier a été retenu. La souffrance psychique/addictions a paru dans un premier temps relever plus des institutions médicales. Il faut toutefois parler du rôle du C.C. avec le service santé de la ville sur cette question. Le vivre ensemble semble inclus dans la commission « Citoyenneté ».

La question de la mixité dans l'attribution des logements dans les immeubles est posée (sommeil).

Réponse de Madame Bessière : Au 1^{er} janvier 2016 l'APL (Aide personnalisée au Logement) a été plafonnée pour favoriser la non survalorisation des logements que pouvaient pratiquer certains propriétaires. Seulement malgré cette mesure, le prix des logements n'a pas diminué, ce qui a entraîné des familles à revenus modestes à devoir partir du quartier puisqu'elles étaient au dessus du plafond et ont vu leur APL diminuée. Cela peut rendre la mixité sociale difficile.

Commentaires :

- Voir la CPAM qui travaille sur les thèmes retenus.
- Pour le sommeil une réunion a eu lieu ce matin (7 avril), une synthèse sera adressée au C.C. Il a été beaucoup question des écrans et portables utilisés la nuit au cours de la réunion.
- Pour l'alimentation, il existe « les Gourmets » repas préparés par les enfants et pris avec les parents. D'autres pistes sont possibles.
- Prévoir un questionnaire ?
- Envisager des partenariats institutionnels pour l'utilisation des brosses à dents (à l'école ?).
- Penser à inclure la toute petite enfance (Méli mélo).

2/ Culture :

Compte rendu d'Amandine Mouls :

« Les présents à la réunion sont :

Jean-Pierre Cougoule (réfèrent), Aurélia Chargelègue (association Pas à Pas), Amandine Mouls (animatrice Conseil Citoyen) et Margaux Tintignac (Stagiaire à la Maison de Quartier).

La première réunion de la commission a eu pour but de :



- Présenter Mlle Tintignac, qui effectue un stage de 4 mois au sein de la Maison de Quartier de Port Neuf.

Ce stage vient clôturer son année universitaire de Master 2 professionnel « Développement Culturel de la ville ».

Elle a pour rôle de :

- Définir ses missions en lien avec la commission Culture et le Conseil Citoyen. Elle devra essayer de produire un diagnostic sur les attentes des habitants du quartier concernant la culture. La commission souhaite créer un questionnaire à destination des habitants afin de connaître l'attente réelle qu'ils ont vis-à-vis de la culture pour le quartier et éviter de la fantasmer.

- Aider à monter des projets culturels cohérents avec Port-Neuf qui tendront à être pérennisés afin d'aboutir, dans le meilleur des cas, à une sortie en droit commun. C'est-à-dire un ou des projets qui pourront s'installer de façon régulière.

- Présenter un résumé des projets culturels « Politique de la Ville » à la commission afin de repérer ceux qui pourraient être intéressants pour le quartier et, par conséquent, nous avons défini les associations à contacter.

- Se renseigner sur l'enveloppe « prix » dédiée à Port Neuf (pour la culture). Savoir ce que l'on peut avoir en plus par rapport au budget « de base ».

Nous n'avons pas, à ce jour, statué sur une nouvelle date de réunion. »

Remarque : Introduire la musique dite classique à la Maison de Quartier. Les modalités restent à définir et le temps nécessaire à cette nouvelle approche est à mesurer. L'intervention du conservatoire de musique est un investissement financier important, mais peut-être négociable. Il existe peut-être d'autres filières.

Madame Winholtz, comme il a été noté n'a pas été prévenue de cette première réunion pour des raisons techniques.

D/ Présentation de Margaux Tintignac, stagiaire à la Maison de Quartier

Margaux Tintignac est présente à cette réunion afin que chacun la connaisse. Son travail vient d'être expliqué. Son stage n'est « que » de quatre mois... Elle va avoir du travail.

E/ Compte rendu de la réunion à la préfecture du 23 mars 2017

Cette réunion avait pour but de mieux faire connaître à Monsieur le Préfet, présent, les rapports existant entre les quartiers prioritaires de la ville et les services publics.

La même démarche avait eu lieu avec les zones rurales. Chaque institution était représentée par son responsable.

Ce point sera traité lors du prochain C.C.

F/ Informations locales

1/ La question de la verbalisation des voitures pour stationnement interdit le jeudi, jour de marché est à nouveau abordée.



La police municipale a verbalisé le jeudi à 17 reprises depuis le début de l'année (plus d'un P.V. par jour de marché). Elle intervient le plus souvent à la demande de cyclistes gênés par l'occupation des bandes cyclables. Les véhicules des commerçants devraient avoir un lieu de stationnement un peu à distance comme cela se fait en centre-ville (parking Notre-Dame).

On peut envisager aussi de guider les automobilistes vers des lieux de stationnement proches mais qu'ils ne connaissent pas.

Le risque majeur des verbalisations est de fragiliser le marché qui est un temps fort de la vie de port-Neuf. Les verbalisations sont un manque à gagner évident pour les commerçants de la place de l'Île de France.

Affaire à suivre et à faire évoluer rapidement.

2/ En lien avec la question précédente et la suivante :

Comment trouver une solution pour les habitants de Port-Neuf qui travaillent les jours de match, rentrent chez eux et se font verbaliser parce qu'ils ne savent plus où se garer ?

Voir l'information suivante.

3/ Réponses à apporter avec les responsables du stade Rochelais.

Une nouvelle réunion a eu lieu le 31 mars 2017 toujours pour améliorer le stationnement les jours de match. Les élus étaient présents ainsi que les services de la ville, la Maison de Quartier, le Comité de quartier et le Conseil Citoyen.

On réaffirme qu'il faut verbaliser prioritairement les véhicules stationnés dans les endroits dangereux (accès pompiers, par exemple).

Le panneau lumineux de la Maison de Quartier donne le numéro de téléphone à appeler en cas de problème. Par contre, il paraît difficile de verbaliser tous les véhicules en infraction.

Remarque est faite sur le « deux poids, deux mesures » entre le marché tous les jeudis et les matchs, environ 17 par an.

Les responsables du Stade Rochelais étaient absents.

On en reste donc pour l'instant au texte et au schéma des stationnements admissibles ou non du 7 décembre 2016.

L'utilisation du parking de la S.C.A.N. (150 places environ) a été actée lors de la précédente réunion.

Le marquage des places derrière les garages rue de l'Angoumois et en haut des allées de Lattre de Tassigny est réalisé.

Des pierres seront posées au coin de la rue du lyonnais et de la rue de Franche-Comté pour éviter l'envahissement des pelouses.

Remarque : L'état des pelouses les jours de pluie... Les responsables des espaces verts ont paru assez permissifs en dehors de ces jours de pluie, mais qu'en sera-t-il lors d'une violente averse ?

Penser à nouveau au comptage des voitures les jours de match.



G/ Questions diverses

Pas de questions diverses.

Le prochain Conseil Citoyen aura lieu le vendredi 5 mai.